

PORTRAIT DES VILLES DU CWIS

| CWIS |

YAOUNDE



PORTRAIT D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE YAOUNDÉ SELON L'APPROCHE CWIS

PORTRAIT D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE YAOUNDÉ SELON L'APPROCHE CWIS

Les portraits d'assainissement des villes élaborés dans le cadre de l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS pour City-Wide Inclusive Sanitation) présentent des synthèses concises des initiatives mises en œuvre dans deux villes : Yaoundé (Cameroun) et Phnom Penh (Cambodge). Chacune de ces villes bénéficie d'investissements actifs visant à atteindre les objectifs du CWIS : un service d'assainissement équitable, sûr et durable. Ces portraits d'assainissement ont été produits par Athena Infonomics et s'inscrivent dans le cadre de l'initiative « Assainissement inclusif dans les villes francophones » (AIVF) menée par l'Association internationale des maires francophones (AIMF).

Ce portrait en assainissement porte sur la ville de Yaoundé, où la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) est l'organisme chef de file en matière d'assainissement. Il décrit la stratégie adoptée par la Municipalité de Yaoundé pour atteindre ses objectifs en matière de services publics et rend compte des progrès accomplis, notamment des changements importants apportés aux modèles institutionnels et de prestation de services afin de garantir des services sûrs, équitables et durables.

L'objectif principal de ces portraits d'assainissement des villes est de fournir un aperçu clair, concis et exploitable des services d'assainissement, de la gouvernance et des infrastructures, afin de faciliter la prise de décisions stratégiques, la responsabilisation et la planification d'un assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS). Ces portraits d'assainissement constituent des outils de diagnostic rapide qui rendent compte de la situation actuelle, des dispositifs institutionnels et des réformes récentes mises en œuvre dans les villes, permettant ainsi aux parties prenantes d'identifier les points forts, les lacunes et les opportunités d'améliorations envisagées.

Aperçu de l'assainissement de la ville

| Catégorie | Indicateur | Valeur / Description |
|---------------|---|--|
| Démographique | Limite administrative | Yaoundé, capitale politique du Cameroun, s'étend sur environ 180 km ² en zone urbaine ; toutefois, son territoire administratif, rattaché au département de Mfoundi, couvre une superficie totale d'environ 318 km ² . La ville est divisée administrativement en sept communes d'arrondissement (CAY) au sein de la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) ¹ . Yaoundé connaît une expansion périurbaine rapide, accompagnée d'une prolifération de quartiers informels, dont beaucoup sont situés dans des zones de vallées inondables. |
| | Population | 3 à 4 millions ² . |
| | % de la population vivant dans des quartiers précaires ou spontanés | 60% ² . |
| Géographique | Topographie | Yaoundé, située à une altitude moyenne d'environ 700 à 800 mètres et couvrant une superficie administrative d'environ 318 km ² , se caractérise par un relief vallonné et des fonds de vallées profonds qui la rendent très vulnérable aux inondations récurrentes et importantes. Ces conditions aggravent considérablement les risques sanitaires et d'insalubrité, la construction d'installations sanitaires améliorées étant souvent difficile à mettre en œuvre. L'utilisation généralisée de latrines à fosse non étanches, associée à des pratiques de vidange irrégulières, augmente sensiblement le risque de contamination environnementale. |

¹ Rapport SFD pour Yaoundé, 2018

² ONU- Habitat. (s.d.). *En savoir plus* . <https://unhabitat.org/node/106926/>.
Urbanisation au Cameroun : Construire des villes inclusives et durables

| | | |
|---|--|--|
| | nappe phréatique | L'hydrogéologie de Yaoundé comprend deux systèmes aquifères. L'aquifère supérieur (0 à 8 m dans les zones inondables ; 8 à 20 m ailleurs) est principalement exploité par des puits peu profonds dans les quartiers informels et est associé à des installations sanitaires précaires, ce qui engendre un risque de contamination très élevé. L'aquifère inférieur, situé à plus de 20 m de profondeur et exploité par des forages dans les zones aménagées, présente un risque de contamination plus faible ³ . Plus de 80 % des habitants dépendent fortement de sources d'eau non raccordées au réseau du concessionnaire. |
| Statistiques de base sur l'assainissement (en date de 2025) | % de la population couverte par les réseaux d'égouts | 0% |
| | % de la population pratiquant la défécation à l'air libre | 0,5% |
| | % de la population dépendant de dispositifs d'assainissement à la parcelle | 99% |
| | Dispositif ou station de traitement disponible (capacité combinée) | 1 station de traitement des boues de vidange (STBV) construite par la CUY avec le soutien de l'AIMF, AFD et Fondation Gates, d'une capacité nominale de 265 m ³ /jour, fonctionnant actuellement au-delà de sa capacité à 500 m ³ /jour. |

³ Djeuda Tchapnga HB, Tanawa E. et Ngnikam E. (2001). L'eau au Cameroun, tome 1 : approvisionnement en eau potable. Presses universitaires de Yaoundé ; Ngnikam E. et Tanawa E. (2011). Réconcilier l'eau, l'assainissement et la santé par l'approche ECOSANTE. ISBN978-2-914279-49-9 ; Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

Cadre institutionnel et de gouvernance de la prestation des services d'assainissement urbain

Les tableaux ci-dessous présentent le mandat institutionnel, la redevabilité et les modèles de prestation de services pour Yaoundé en 2025. Le modèle institutionnel complet de prestation de services d'assainissement urbain couvre les trois fonctions du système CWIS : responsabilité⁴, redevabilité⁵ et planification et gestion des ressources⁶ (cadre de financement). L'illustration de cette section ne présente que la responsabilité et la redevabilité, car le cadre de financement est complexe et varie considérablement d'une ville à l'autre. La section relative au modèle de service illustre la manière dont les services d'assainissement sont fournis. Ce modèle comprend un large éventail d'options, telles que la prestation directe par l'autorité compétente, les partenariats public-privé et la prestation directe par le secteur privé sous la supervision/réglementation de l'autorité compétente, ou encore par le biais de marchés ouverts avec une supervision/réglementation limitée.

À Yaoundé, avant les actions d'implémentation du CWIS, la gestion des boues de vidange était largement informelle, ces dernières étant déversées sur un site non réglementé à Mbankomo (Nomayos), ce qui engendrait de graves risques environnementaux et sanitaires. Le principal changement institutionnel est intervenu avec la prise en main complète par la CUY qui supervise désormais la chaîne de services grâce à des vidangeurs agréés et équipés de systèmes de géolocalisation, et au rejet obligatoire à la station de traitement des boues de vidange d'Etoa.

⁴La responsabilité signifie que l'autorité (c'est-à-dire) exécute un mandat public clair visant à assurer un assainissement sûr, équitable et durable pour tous.

⁵La Redeabilité implique que les performances des autorités au regard de leur mandat soient surveillées et gérées au moyen de données, de transparence et d'incitations.

⁶La planification et la gestion des ressources impliquent que les ressources – humaines, financières, naturelles, matérielles – soient gérées efficacement pour soutenir l'exécution du mandat dans le temps et l'espace.

Yaoundé - Avant action d'implémentation du CWIS (2021)

Assainissement par Réseau d'Egouts (ARE) et Assainissement Sans Réseau d'Egouts (ASRE)

| | Stockage | Vidange | Transport | Traitement | Élimination / Réutilisation |
|--|--|---------|-----------|------------|-----------------------------|
| Mandat | <p>HH CUY</p> <p>ARE: L'accès à l'assainissement était limité, la station d'épuration des eaux usées (STEP) n'étant que partiellement opérationnelle et fonctionnant à très faible capacité. La municipalité de Yaoundé (CUY) est responsable de l'assainissement à l'échelle de la ville – y compris la gestion des déchets solides et liquides, ainsi que du drainage – avec des rôles institutionnels fragmentés entre les différents organismes. Les Communes d'Arrondissement (CAY) se concentrent principalement sur les activités liées à l'hygiène, telles que le nettoyage des marchés, le curage des caniveaux et la désinfection des toilettes publiques. Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) gère les projets d'assainissement liquide en zones urbaines, tandis que le ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE) est responsable des services d'assainissement liquide en milieu rural.</p> <p>ASRE: Les ménages sont responsables de la construction de leurs propres toilettes et systèmes d'assainissement, ainsi que de l'organisation de leur vidange en cas de besoin, car il n'y avait pas de STBV.</p> | | | | |
| Responsabilité | <p>CUY</p> <p>ARE & ASRE: la CUY exerçait une supervision nominale, il n'y avait aucun contrôle sur la vidange, le transport ou l'élimination des boues fécales.</p> | | | | |
| Prestation de services et financement | <p>HH CUY+ Private informal market</p> <p>ARE: Les raccordements au réseau d'égouts pour les ménages étaient limités à moins de 0,5 % des ménages.</p> <p>ASRE: La vidange des fosses septiques était effectuée de manière informelle. Les ménages organisaient eux-mêmes ces services par le biais de réseaux informels.</p> | | | | |

Yaoundé – Actuel (2025)

Assainissement par Réseau d'Egouts (ARE) et Assainissement Sans Réseau d'Egouts (ASRE)

| | Stockage | Vidange | Transport | Traitement | Élimination / Réutilisation |
|--|--|--------------|------------|------------|-----------------------------|
| Mandat | <p>HH CUY + ROCOBY</p> <p>ARE: La station d'épuration est hors service.</p> <p>ASRE: La CUY est responsable de l'organisation des services d'assainissement à l'échelle de la ville, couvrant la gestion des déchets solides, l'assainissement des eaux usées et le drainage. Suite aux investissements de l'AIMF, son mandat s'est élargi pour inclure la construction et l'entretien des toilettes publiques, l'exploitation des stations d'épuration, la gestion de la station de traitement des boues de vidange de Yaoundé et la supervision de l'association des vidangeurs (ROCOBY). Les ménages sont responsables de la construction et de l'entretien de leurs propres installations sanitaires à la parcelle, ainsi que de l'organisation et du paiement des services de vidange. La CAY se concentre sur les activités liées à l'hygiène, tandis que le MINHDU gère les projets de drainage urbain sous la supervision de la CUY et le MINEE supervise la politique d'assainissement liquide, principalement en milieu rural. La coordination est assurée par des réunions interinstitutionnelles régulières.</p> | | | | |
| Responsabilité | MINHDU | MINEE | CUY | | |
| Prestation de services et financement | <p>HH CUY + ROCOBY+ SECA</p> <p>ARE: Aucun service n'est fourni et aucun financement n'est prévu pour assurer l'entretien des installations.</p> <p>ASRE: La CUY planifie les infrastructures d'assainissement, supervise les stations d'épuration des eaux usées et des boues de vidange, gère les toilettes publiques, encadre les opérateurs privés et veille au respect des normes de service conformément à la réglementation municipale et à l'arrêté gouvernemental de 2020. Les ménages financent leurs propres installations sanitaires et paient les services de vidange, tandis que les camions-citernes s'acquittent des redevances de rejet réglementées à la STBV d'Etoa. La prestation de services – vidange, transport, traitement et entretien – est assurée par des opérateurs privés agréés, principalement membres du ROCOBY (Réseau des Opérateurs de collecte des boues de vidange à Yaoundé), qui opèrent dans le cadre de contrats, de tarifs et d'un système de suivi des performances définis par la CUY. Leurs camions sont équipés de systèmes de géolocalisation et le rejet des boues de vidange à la STBV d'Etoa est obligatoire. Par ailleurs, SECA (opérateur parapublic de vidange), agréé par les ministères et la CUY, fournit des services aux institutions uniquement.</p> | | | | |

Liste des interventions CWIS

Cette section vise à décrire le cheminement de Yaoundé vers les objectifs du CWIS (Initiative pour la sécurité et la durabilité) et ses performances sur des fonctions clés telles que la clarté du mandat et des responsabilités, la redevabilité et la planification/gestion des ressources. Le tableau ci-dessous présente les indicateurs clés de performance (ICP) ⁷utilisés pour mesurer les progrès vers le CWIS, suivi d'un autre tableau détaillant la situation à Yaoundé. Les ICP EQ-1 et SF-1 correspondent aux définitions du manuel du diagramme de flux de matières fécales (SFD)².

Indicateurs clés de performance (ICP) pour les interventions

| | Équité <i>Les services reflètent l'équité dans la distribution et la priorisation de la qualité des services, des prix et du déploiement des finances publiques/subventions.</i> | Sécurité <i>Les services protègent les clients, les travailleurs et les communautés contre les risques pour la sécurité et la santé, en assurant un assainissement sûr pour tous.</i> | Durabilité <i>Les services sont fournis de manière fiable et continue grâce à une gestion efficace des ressources humaines, financières et naturelles.</i> |
|-----------------------------|--|---|--|
| Résultats du service | <p>EQ-1 : % d'assainissement géré en toute sécurité dans les zones à faible revenu</p> <ul style="list-style-type: none"> • % d'eaux usées (EU) stockées • % de surnageant (SN) stocké • % de boues de vidange (BV) stockées • % BV vidées <p>EQ-2 : Participation des femmes aux questions liées à l'assainissement</p> | <p>SF-1 : % d'assainissement géré en toute sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • % eaux usées stockées • % eaux usées stockées pendant le traitement • % de SN stocké • % de BV stockées • % BV vidées (stockées + non stockées) • % des eaux usées traitées | <p>DD-1 : % des eaux usées traitées qui sont réutilisées</p> <p>DD-2 : % de biosolides traités réutilisés</p> <p>DD-3 : % des investissements en capital des services publics couverts par la ligne budgétaire/les transferts gouvernementaux</p> <p>DD-4 : % des coûts d'exploitation et de</p> |

⁷Les indicateurs clés de performance (ICP) sont basés sur la liste des indicateurs CWIS, plus détaillés et conçus pour offrir une vision globale des progrès d'une ville vers le CWIS. Cette liste de ICP se concentre sur un sous-ensemble d'indicateurs CWIS et vise à mettre en évidence les interventions susceptibles d'améliorer les résultats, la plupart des villes n'en étant qu'aux prémices de leur maturité d'investissement. Par exemple, les indicateurs CWIS mesurent l'utilisation des toilettes publiques/de toilettes mobiles (TP/TM) par les femmes comme un résultat quantitatif, tandis que le ICP EQ-3 se concentre sur des TP/TM adaptées aux femmes comme un résultat intermédiaire pouvant inciter davantage de femmes à utiliser ces toilettes. 13 Définitions selon le manuel SFD : % de matières fécales contenues = 0,5 * % de fosse septique/fosse entièrement revêtue (étanche)/fosse revêtue à parois imperméables et fond ouvert raccordée à un réseau d'égouts unitaire centralisé/décentralisé ou à un réseau d'égouts des eaux usées/séparé ; % d'eaux usées stockées = % de rejets de toilettes directement dans un réseau d'égouts unitaire centralisé/décentralisé ou à un réseau d'égouts des eaux usées/séparé. %BV stockées (toutes conditions où le risque de pollution des eaux souterraines est faible) = %Déversements des eaux usées directement dans un puits d'infiltration + %Fosse septique/fosse entièrement revêtue (étanche)/fosse revêtue avec parois imperméables et fond ouvert reliée à un puits d'infiltration ou sans exutoire + %Fosse revêtue/non revêtue, sans exutoire ni trop-plein + %Fosse (tous types), jamais vidée mais abandonnée lorsqu'elle est pleine et recouverte de terre, sans exutoire ni trop-plein + %SN stocké.

| | | | |
|----------------------|--|---|---|
| | <p>EQ-3 : Conception TP/TC adaptée aux femmes</p> <p>EQ-4 : % des opérateurs de vidange couverts par la sécurité sociale (CNPS) et l'assurance maladie</p> | <ul style="list-style-type: none"> • % BV traitées <p>SF-2 : Des normes et des procédures opérationnelles normalisées en matière de santé et de sécurité existent pour protéger les opérateurs de vidange contre les risques professionnels, et leur respect est contrôlé.</p> | <p>maintenance recouverts pour les infrastructures d'assainissement (STBV, STEP, camions de vidange, etc.)</p> |
| Fonctions du système | <p>Responsabilité</p> <p><i>Les autorités exécutent un mandat public clair visant à garantir un assainissement sûr, équitable et durable pour tous.</i></p> | <p>Redevabilité</p> <p><i>Le rendement des autorités au regard de leur mandat est surveillé et géré au moyen de données, de transparence et d'incitations.</i></p> | <p>Planification et gestion des ressources</p> <p><i>Les ressources – humaines, financières, naturelles, matérielles – sont gérées efficacement pour soutenir l'exécution du mandat dans le temps et l'espace.</i></p> |
| | <p>RS-1 : Le mandat politique relatif à la prestation de services couvre l'assainissement avec et sans raccordement aux égouts sur l'ensemble de la chaîne de services d'assainissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mandat ne comporte aucune exclusion • Le mandat est explicitement favorable aux pauvres • Le mandat tient compte de l'égalité des sexes et inclut les groupes vulnérables | <p>DR-1 : La performance de l'autorité de service est contrôlée en externe à l'aide d'indicateurs clés de performance (ICP) et d'objectifs clairs.</p> <p>DR-2 : Les données de performance sont collectées et communiquées de manière suffisante, représentatives et transparentes.</p> <p>DR-3 : Des incitations et/ou des pénalités liées à la performance existent pour l'autorité des services d'assainissement</p> | <p>RPM-1 : Cadre de financement clair</p> <p>RPM-2 : Le personnel est en place et apte à exécuter le mandat</p> <p>RPM-3 : Qualité de la prise de décision en matière d'investissement</p> <p>RPM-4 : Plan d'assainissement intégré à l'échelle de la ville</p> |

Scénario de Yaoundé

Le tableau ci-dessous présente la situation de l'assainissement à Yaoundé en 2025. Il recense les principales interventions, réalisées ces dernières années ou en cours de planification, menées par tous les acteurs contribuant aux objectifs du concept d'assainissement inclusif dans les villes francophones (CWIS). Ce tableau ne se limite pas aux interventions relevant de l'initiative « Assainissement inclusif dans les villes francophones » (AIMF).

NOTE: Les acronymes sont disponibles à la fin de la section.

| | Scène | Équité | Sécurité | Durabilité |
|----------------------|------------|---|---|---|
| Résultats du service | Année 2025 | <p>EQ-1 : 1% d'assainissement géré en toute sécurité dans les zones à faible revenu</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1% d'eaux usées (EU) stockées • % de surnageant (SN) stocké – Données non disponibles • % de boues fécales (BF) stockées – Données non disponibles • % BV vidangées - Données non disponibles <p>EQ-2 : Des femmes sont employées dans les activités de la STBV d'Etoa (04 personnes) et occupent des postes administratifs dans la plupart des entreprises de vidange, mais une seule de ces entreprises est détenue par des femmes. À la CUY, les femmes représentent globalement 22% du personnel et, au sein de la Sous-direction du développement durable, elles représentent 16,5% du personnel.</p> <p>EQ-3 : Sur les 56 toilettes publiques, environ 70% sont séparées pour les hommes et les femmes. Aucune n'est conçue pour un accès aisé aux personnes handicapées et elles ne disposent pas d'aménagements adaptés aux besoins spécifiques des femmes et des hommes, tels que des installations pour l'hygiène menstruelle, des mesures de sécurité et une meilleure intimité.</p> <p>EQ-4 : Tous les agents d'assainissement sont couverts par la sécurité sociale et l'assurance maladie, car le Code du travail exige leur inscription auprès de la Caisse nationale d'assurance sociale (CNPS), tandis que les ONG et les donateurs fournissent les EPI, la formation et les kits sanitaires.</p> | <p>SF-1 : 26% d'assainissement géré en toute sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • 22,8% des Eaux usées stockées • 22,8% des eaux usées stockées et envoyées dans la station de traitement. • 1,5% de SN stocké • 72,8% de BV stockées • 44,5% des BV ont été vidangées (stockées + non stockées) • 31,2% de BV traitées <p>SF-2 : Les normes de santé et de sécurité pour les opérateurs de vidange comprennent l'inscription obligatoire à la CNPS conformément au Code du travail. Les ONG et les donateurs fournissent les EPI, la formation et les kits sanitaires. Le contrôle est assuré par la CUY via la supervision des entreprises et les règlements intérieurs, et par l'Inspection du travail pour la sécurité des travailleurs.</p> | <p>DD-1 : 0% des eaux usées traitées sont réutilisées.</p> <p>DD-2 : 10% des biosolides traités sont réutilisés ; les biosolides sont vendus à 2 USD / 50 kg.</p> <p>DD-3 : 37,40% des investissements en capital des services publics sont couverts par des lignes budgétaires/transferts gouvernementaux.</p> <p>DD-4 : 100% des coûts d'exploitation et de maintenance des infrastructures d'assainissement (stations d'épuration des eaux usées, stations de traitement des eaux usées, camions de vidange, etc.) sont recouverts. 80% des toilettes publiques (gérées par la CUY) parviennent à recouvrer intégralement leurs coûts d'exploitation et de maintenance grâce aux redevances d'utilisation.</p> |

| | | | | |
|--|----------------------------------|--|--|---|
| | Réformes et interventions | <ul style="list-style-type: none"> • Développement de prototypes de toilettes (GBV) et d'assainissement à la parcelle dans les établissements informels et à faibles revenus, tels que des latrines à fosse ventilée dans les zones à faible nappe phréatique et des systèmes de stockage surélevés dans les zones sujettes aux inondations. • Les tarifs des toilettes publiques sont standardisés, tandis que des mécanismes de financement progressifs permettent un accès accru aux femmes, aux enfants et aux personnes handicapées. • Des améliorations des TP/TC soutenues par des plans de financement facilement accessibles pour les exploitants de TP et pour les ménages à faible revenu. | <ul style="list-style-type: none"> • Des réseaux d'assainissement conçus pour desservir 900 000 personnes, dont 200 000 habitants de la zone prioritaire.⁸ • Extension du réseau : 75 km de réseaux d'égouts primaires ; 42 km de réseaux secondaires ; 25 km de réseaux réhabilités • La STBV a été modernisée avec une capacité de 555 m³/jour pour desservir 3,38 millions de personnes. • Réhabilitation / construction de plus de 6 stations d'épuration (Mvan, Mendong, Biyem Assi, Nkolbisson, etc.) • 5 135 toilettes construites dans les écoles, les marchés et les lieux publics | <ul style="list-style-type: none"> • Un ensemble de lois et de décrets nationaux – tels que la loi 96/12 sur la gestion de l'environnement, la loi 98/005 sur la gouvernance des ressources en eau et le décret 2001/165/PM sur la protection des eaux souterraines et de surface – a renforcé le cadre réglementaire pour l'assainissement et la protection de l'environnement à long terme. • Des mesures de viabilité financière ont été mises en œuvre grâce au financement des coûts d'exploitation par les utilisateurs, à la proposition de prélèvements des taxes d'assainissement sur les factures d'eau (0,3 à 0,54 \$US par m³), aux frais et pénalités d'assainissement et à un suivi systématique des performances financières, qui démontre des excédents d'exploitation et une accumulation de réserves pour soutenir la prestation future de services et l'entretien des actifs. |
| | Scénario cible (2026 et au-delà) | <p>EQ-1 : Améliorations de l'assainissement géré en toute sécurité dans les pays à faible revenu grâce à une planification des investissements qui privilégie les populations vulnérables et intègre une analyse du coût du cycle de vie.</p> <p>EQ-3 : Augmentation du nombre de toilettes publiques non mixtes à mesure que davantage de fonds sont alloués.</p> <p>EQ-4 : Tous les agents d'entretien sont couverts par la sécurité sociale et l'assurance maladie grâce à leur inscription auprès de la CNPS.</p> | <p>SF-1 : Amélioration de l'assainissement géré en toute sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement BV à 100% <p>SF-2 : Des normes de santé et de sécurité ainsi que des procédures opérationnelles normalisées existent pour protéger les opérateurs de vidange contre les risques professionnels, et les niveaux de conformité et de couverture sont surveillés.</p> | <p>DD-1 : 100% des eaux usées traitées sont réutilisées.</p> <p>DD-2 : 100% des biosolides traités sont réutilisés ; les biosolides sont vendus à 2\$US/sac de 50 kg.</p> <p>DD-4 : 100% des coûts d'exploitation et de maintenance des infrastructures d'assainissement sont récupérés.</p> |
| | | Responsabilité | Redevabilité | Planification et gestion des ressources |

⁸Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY). (2024). *Plan d'assainissement de la ville de Yaoundé* (Version définitive). MATCH SARL.

| | | | | |
|-----------------------------|-------------------|--|---|--|
| <p>Fonctions du système</p> | <p>Année 2025</p> | <p>RS-1 : La politique nationale de l'eau (2020-2030), les lois sur la décentralisation et la législation urbaine, environnementale et de santé publique attribuent des responsabilités en matière d'assainissement aux communes d'Arrondissement, la CUY étant chargée d'organiser, de réglementer et de superviser les services d'assainissement raccordés et non raccordés aux égouts tout au long de la chaîne de services d'assainissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le mandat comprend des éléments en faveur des pauvres grâce à l'accent mis par le plan national WASH sur les groupes vulnérables, des solutions SAA/GBV ciblées pour les bidonvilles et les zones sujettes aux inondations, et des mécanismes de mobilisation progressive de fonds pour les ménages à faible revenu. | <ul style="list-style-type: none"> DR-1 : Les performances sanitaires de la CUY sont surveillées par le biais d'une supervision nationale assurée par le MINEE et le MINH DU, et par des cadres programmatiques tels que : PADY et PCADY, qui suivent des indicateurs tels que les eaux usées traitées, le curage des drains, la collecte des déchets solides et les résultats en matière de réduction des inondations. DR-2 : Données sur la gestion des eaux usées et des boues fécales recueillies dans le cadre du processus de planification directrice de l'assainissement et d'études sur la structuration du secteur de la gestion des boues. Le système de suivi par GPS des camions de vidange mécanique est opérationnel, les opérateurs soumettant des rapports de performance mensuels et annuels réguliers. Les données de performance sont collectées sur les volumes de traitement des eaux usées et des boues fécales, la conformité des entrepreneurs, la fonctionnalité et la viabilité financière des toilettes publiques, ainsi que sur les performances financières liées à l'assainissement. DR-3 : Les règlements municipaux et les instruments réglementaires donnent à la CUY le pouvoir d'appliquer des sanctions en cas de non-respect par les entrepreneurs et les exploitants, et la délégation des services d'assainissement est réglementée par le biais de contrats. | <p>RPM-1 : Le secteur de l'assainissement est financé par une combinaison de budgets municipaux, de transferts de l'État via le MINFI et le FEICOM, de financements de donateurs (BAD, Banque mondiale, UE, agences des Nations Unies) et de recettes propres provenant des redevances et amendes des usagers. Les tarifs définis comprennent la vidange des fosses septiques à environ 16 USD/m³ (150 à 200 USD par service), les frais de dépotage des camions de vidange mécanique de 13,5 à 18 USD et une taxe d'assainissement proposée de 0,26 à 0,48 USD par m³ sur les factures d'eau. Les rapports financiers indiquent une viabilité opérationnelle, avec un résultat d'exploitation d'environ 198 000 USD en 2025 et un excédent net d'environ 32 000 USD.</p> <p>RPM-2 : À Yaoundé, la planification, la mise en œuvre, le suivi et le contrôle de l'assainissement sont assurés par la CUY, par l'intermédiaire de ses Services techniques municipaux, du Département de l'urbanisme, de l'architecture et du cadre de vie, et du Département du développement des infrastructures et des équipements. Malgré l'existence d'équipes dédiées au sein de ces entités, les effectifs de la CUY, du MINEE et du MINH DU demeurent insuffisants pour garantir un service d'assainissement optimal dans toute la ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> La prestation de services est assurée par 16 entreprises de vidange mécanique, 20 vidangeurs manuels et des opérateurs privés sous contrat avec la CUY pour la gestion des installations de vidange et de traitement des eaux usées sur site. Les ministères nationaux – MINEE, MINH DU et l'Inspection du travail – définissent les orientations politiques, veillent à l'application des normes techniques et au respect des règles de sécurité au travail. <p>RPM-3 : Les décisions d'investissement sont guidées par la Politique nationale de l'eau (2020-2030), qui vise une couverture d'assainissement de 60% d'ici 2030, et par les plans directeurs des villes s'étendant jusqu'en 2035. Les investissements dans les infrastructures suivent une approche progressive, notamment la STBV d'Etoa, d'une capacité nominale de 265 m³/jour (extensible à 450 m³/jour) destinée à desservir environ 2 millions de personnes et qui a traité 117 191 m³ de boues en 2023; 133 354 m³ de boues en 2024 et 140 768 m³ de boues en 2025. Les ajustements d'investissement sont basés sur un suivi régulier des indicateurs de performance et financiers, tels que les volumes traités, la rotation des camions, les coûts d'exploitation et l'excédent d'exploitation.</p> |
|-----------------------------|-------------------|--|---|--|

| | | | | |
|--|----------------------------------|--|---|---|
| | | | | <p>RPM-4 : La planification de l'assainissement à Yaoundé intègre les dispositifs d'assainissement à la parcelle, la gestion durable des eaux usées, les réseaux d'égouts, le drainage et les toilettes publiques dans les plans directeurs de la CUY et les cadres nationaux de planification urbaine s'étendant jusqu'en 2035. Des mécanismes de coordination formels relient la CUY aux ministères nationaux, aux donateurs, aux ONG et aux opérateurs privés dans le cadre de la Politique nationale de l'eau et du Projet d'assainissement de Yaoundé.</p> |
| | <p>Réformes et interventions</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe de coordination dirigée par le gouvernement a été formée, et son mécanisme de coordination réunit CUY, MINEE, MINHDU, les donateurs, les ONG et les opérateurs privés dans le cadre du plan national d'assainissement, garantissant une responsabilité partagée et une clarté des rôles entre les acteurs. • Le MINHDU veille à l'application des normes de construction afin de garantir la sécurité des structures de confinement des eaux usées, en particulier pour les dispositifs à la parcelle dans les zones urbaines denses ou sujettes aux inondations. • Des lois nationales sur la gestion de l'eau interdisant les rejets d'eaux usées nocives et des réglementations sur l'assainissement urbain restent valides jusqu'en 2035, fournissant un cadre juridique pour réduire les risques sanitaires liés à la contamination fécale et à l'élimination non sécuritaire des boues. | <ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de surveillance PADY et PCADY ont été développés pour suivre les indicateurs de responsabilité tels que le pourcentage d'eaux usées traitées, de drains nettoyés, de déchets solides collectés et les résultats en matière de réduction des risques d'inondation. • CUY utilise ces systèmes pour évaluer la performance des entrepreneurs par rapport aux normes de service convenues. | <ul style="list-style-type: none"> • Les décisions d'investissement sont fondées sur des considérations relatives à la couverture des services et aux coûts du cycle de vie, en tenant compte des besoins des groupes les plus vulnérables. • Le plan directeur d'assainissement de la ville de Yaoundé a été mis à jour afin de couvrir adéquatement les dispositifs d'assainissement à la parcelle. • La CUY tient à jour des bases de données opérationnelles sur les prestataires de services et les actifs, notamment les dossiers de 16 entreprises de vidange mécanique, 20 vidangeurs manuels, 20 camions de vidange mécaniques, les capacités des stations d'épuration et les performances des installations de la GBV afin d'éclairer la planification continue de l'allocation des ressources et de la maintenance. • La gestion des ressources est assurée par des systèmes budgétaires municipaux, des lignes budgétaires spécifiques à l'assainissement, des structures de redevances d'utilisation et un suivi financier des recettes d'exploitation, des coûts, de l'amortissement et des réserves, avec des indicateurs financiers documentés publiés pour 2023 et 2024. |

| | | | | |
|--|---|--|---|--|
| | <p>Scénario cible (2025 et au-delà)</p> | <p>RS-1 : La coordination entre les autorités en matière d'assainissement (solide, liquide et pluvial) s'est améliorée, avec un mandat unifié pour desservir toutes les zones de Yaoundé — rurales (MINEE pour l'assainissement liquide) et urbaines (MINH DU pour le drainage) — avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables.</p> | <p>DR-1 : CUY réglemente les performances et les tarifs des services d'assainissement pour les zones raccordées au réseau d'égouts et les zones non raccordées, avec des indicateurs clés de performance (KPI) clairs sur la couverture de l'assainissement et la qualité du service.</p> <p>DR-2 : Les données relatives à l'assainissement sont collectées et saisies de manière exhaustive dans un SIG basé sur des données SIG spatiales pour l'ensemble de la ville.</p> | <p>RPM-3 : L'implémentation ou la mise en œuvre de la stratégie⁹ élaborée dans le PAMAP par le biais d'un programme d'investissement progressif comprenant la construction d'une STBV supplémentaire dans la partie Est de la ville, l'installation d'une unité de traitement compacte à Etoa pour remédier à la surcharge liée au dépassement de sa capacité de traitement actuelle, et la réutilisation des boues traitées de la STBV d'Etoa. Les investissements continueront de privilégier les dispositifs d'assainissement à la parcelle et la gestion durable des eaux usées dans les zones à faibles revenus, informelles et périurbaines, tout en étendant progressivement les réseaux collectifs d'assainissement et de traitement des eaux usées dans le centre-ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de couverture seront poursuivis grâce à des réalisations d'infrastructures définies, telles que des STBV nouvelles et réhabilitées, des réseaux étendus et des installations d'assainissement public. • Création d'un parking pour les camions de vidange du ROCOBY, acquisition d'équipements neufs pour les activités de vidange mécanique et l'amélioration des conditions sanitaires de travail des vidangeurs. |
|--|---|--|---|--|

⁹Plan d'Action Municipal pour l'Assainissement à la Parcelle et à la gestion des boues de vidange (2019). Projet de structuration de la filière des boues de vidange à Yaoundé. Financement CUY/AIMF et mis en œuvre par le groupement Delvic /ERA-Cameroun

Acronymes:

AFD : Agence Française de Développement

AIMF : Association Internationale des Maires Francophones

ARE : Assainissement par Réseau d'Égout

ASRE : Assainissement Sans Réseau d'Égout

CFR : Communauté à Faible Revenu

CWIS : Assainissement inclusif à l'échelle de la ville

CUY : Communauté Urbaine de Yaoundé

FCFA : Franc de la Communauté Financière d'Afrique centrale

FEICOM : Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale

GBV : Gestion des Boues de Vidange

MINEE : Ministère de l'Eau et de l'Énergie
MINFI: Ministère des Finances

MINHDU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain

MINSANTE : Ministère de la Santé Publique

ONG : Organisation non gouvernementale

PADY : Projet d'Assainissement de la ville de Yaoundé

PAMAP : Plan d'Action Municipal pour l'Assainissement à la Parcelle

PCADY : Projet complémentaire d'assainissement pluvial durable de la ville de Yaoundé

ROCOBY : Réseau des opérateurs de collecte des boues de vidange de Yaoundé

STBV : Station de Traitement des Boues de Vidange

STEP : Station d'épuration des eaux usées

TC / TP : Toilettes communautaires/Toilettes publiques